Municipalité de Sainte-Ursule
Une terre d'accueil
septembre 2024

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi
8h30 à 12h00
13h00 à 16h30
Vendredi
bureau fermé
Tél. : 819-228-4345

Collecte des ordures
10, 24 septembre,
8 octobre 2024

Récupération
11, 25 septembre,
9 octobre 2024

Matières organiques
tous les mercredis jusqu'en novembre

Prochaine Séance du conseil
(SALLE J-E BARIL)
lundi 7 octobre 2024

Vous pouvez faire parvenir vos questions à l'adresse suivante : dg@sainte-ursule.ca jusqu'à 18h00 la journée de la séance

MOT DU MAIRE

IMPORTANT :

Dîner reconnaissance des bénévoles le dimanche 29 septembre prochain.
Venez dire merci aux bénévoles de la Municipalité. Accueil à 11h30.
Demandez vos billets au coût de 5,00 $ auprès de la FADOQ, des Loisirs ou à la Municipalité. Merci d'être présents !

❖ *Merci aux bénévoles pour toutes les activités d'été : baseball, balle des jeunes, balle donnée femmes et hommes, pickelball, pétanque, vente de garage, bercethon, sans oublier le pique-nique et la fête Nationale ainsi que beaucoup d'autres à venir !*

❖ *Merci à tous ceux qui se sont impliqués auprès de leurs voisins ou leurs parentés lors de l'inondation du 9 août dernier.*

❖ *Je serai à Québec avec le conseiller Jeannis Charette et la conseillère Denise Béland au congrès de la fédération québécoise des municipalités, à la fin du mois de septembre.*

❖ *Merci à Hélène Paquin et Stéphane St-Charles pour leurs dons afin d'aider les sinistrés, c'est très apprécié !*

Réjean Carle
Maire

PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL

1.7 SOUTIEN FINANCIER POUR FRAIS SCOLAIRES AUX SINISTRÉS

QUE le Conseil municipal autorise un soutien financier de 75$ aux écoliers touchés par l'inondation du 9 août 2024 pour le remplacement de leurs articles scolaires perdus dans l'inondation;

QUE pour obtenir ce soutien, les familles touchées par l'inondation doivent s'inscrire au bureau municipal jusqu'au 27 septembre 2024.

1.9 MODIFICATION DISTANCE DÉNEIGEMENT LAC DES SŒURS

QUE le Conseil municipal mandate le directeur des travaux publics à valider la distance de prolongement;

QUE le Conseil municipal autorise, suite à la validation du directeur des travaux publics, le prolongement de kilométrage pour le calcul du montant alloué pour l'entretien et le déneigement du chemin non conforme du Lac des Sœurs passe de 1.5 km à 1.7 km à compter de l'année 2025

1.11 MOTION DE REMERCIEMENT À M. STÉPHANE ST-CHARLES ET MME HÉLÈNE PAQUIN POUR LEUR GÉNÉROSITÉ

Les membres du Conseil municipal de Sainte-Ursule tiennent unanimement à remercier M. Stéphane St-Charles et Mme Hélène Paquin pour leur geste de générosité en apportant un soutien financier pour les écoliers sinistrés le 9 août 2024.

2.1 ADOPTION POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DU HARCÈLEMENT, DE LA VIOLENCE ET DE L'INCIVILITÉ AU TRAVAIL

QUE la Municipalité de Sainte-Ursule abrogera lors d'une séance subséquente, le règlement # 429-18 Politique pour promouvoir la civilité et prévenir toutes formes de harcèlement adopté le 5 novembre 2018 (résolution no 18-11-11); QUE la Municipalité de Sainte-Ursule adopte la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail

2.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT # 429-24 VISANT À ABROGER LE RÈGLEMENT # 429-18 POLITIQUE POUR PROMOUVOIR LA CIVILITÉ ET PRÉVENIR TOUTES FORMES DE HARCÈLEMENT

Par la présente, Josée Bellemare conseillère au poste # 4 :

• Donne l'avis de motion qu'il sera adopté à une séance subséquente, le règlement # 429-24 visant à abroger le règlement # 429-18 Politique pour promouvoir la civilité et prévenir toutes formes de harcèlement

• Dépose le projet de règlement # 429-24 visant à abroger le règlement # 429-18 Politique pour promouvoir la civilité et prévenir toutes formes de harcèlement

2.3 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2023 CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Le rapport annuel 2023 concernant l'application du Règlement # 432-18 relativement à la gestion contractuelle et du règlement # 432-21 pour l'ajout de la clause 10.1 pour la Municipalité de Sainte-Ursule est déposé conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec.

2.4 MANDAT MRC OU FIRME INGÉNIEUR POUR L'ÉVALUATION DES COÛTS DE RECONSTRUCTION SUITE À L'INONDATION DE LA TEMPÊTE DEBBY DU 9 AOÛT 2024

QUE le Conseil municipal mandate la directrice générale et le directeur des travaux publics à solliciter la MRC ou une firme d'ingénieur pour obtenir une évaluation des coûts de reconstruction des dommages causés par l'inondation de la tempête Debby du 9 août 2024 au niveau des ponceaux, routes, terrain, infrastructures, etc. sur tout le territoire de la Municipalité.

2.5 OCTROI CONTRAT RÉNOVATION APRÈS SINISTRE

QUE le Conseil municipal octroie le contrat de rénovation après l'inondation de la tempête Debby du 9 août 2024 à l'entreprise Groupe Soresto de Trois-Rivières pour un montant de 28 859.40 $ taxes incluses pour le bureau municipal, salle de bains, salle à manger et salle du Conseil municipal.

Ceci est un résumé, vous pouvez toujours consulter les procès-verbaux sur le site internet de la municipalité : www.sainte-ursule.ca

RÈGLEMENTATION MUNICIPALE

INSTALLATION DES ABRIS TEMPORAIRES POUR AUTOMOBILES :

Un abri temporaire pour automobiles est autorisé par terrain, à titre de construction temporaire, du 15 septembre d'une année au 15 mai de l'année suivante.

COLPORTAGE PAR BELL CANADA – CAMPAGNE D'INFORMATION

Un permis de colportage a été délivré par monsieur Boubacar Gaye, fonctionnaire désigné par la Municipalité de Sainte-Ursule, à Bell Canada.
Bell souhaite pouvoir présenter en personne les investissements réalisés et les possibilités créent par ces nouvelles technologies. Le but est d'engager une discussion et d'informer les citoyens ciblés des avantages reliés – Télé, Internet, Téléphonie et Bell Maison intelligente. Aucune vente n'est complétée par les ambassadeurs de Bell. Si le client est intéressé par un ou plusieurs services de Bell, il sera mis en contact directement avec le centre d'appel de Bell.
N'hésitez pas à leur demander de voir ce permis avant de les laisser entrer chez vous. Si vous n'êtes pas certains, refusez tout simplement de les laisser entrer.

RAPPEL IMPORTANT CONCERNANT VOS CHIENS ET VOS CHATS

Le Règlement municipal numéro 428-20 concernant la garde d'animaux sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Ursule explique en détail les droits et obligations concernant ce qui peut et ne peut pas être fait pour posséder ou garder un ou des chiens, chats et autres animaux de compagnie.

Vous pouvez le lire en détail sur le site web de la Municipalité de Sainte-Ursule, dont voici le lien :

https://municipalites-du-quebec.com/sainte-ursule/

En voici quelques extraits :

SECTION 3 ANIMAUX DE COMPAGNIE
9. À moins qu'il s'agisse d'une animalerie, d'un hôpital vétérinaire ou d'un chenil ou d'une chatterie titulaire d'un permis émis en vertu d'une loi ou d'un règlement du Québec, nul ne peut garder plus de trois chiens, trois chats et un mini-cochon dans un immeuble, un logement ou un établissement d'entreprise et leurs dépendances.

Cette limite du nombre de chats pouvant être gardés ne s'applique pas sur une exploitation agricole située dans la zone agricole.

CHAPITRE 5 INTERDICTIONS
SECTION 1 RASSEMBLEMENT

49. Nul ne peut nourrir, garder ou attirer des pigeons, des tourterelles, des colombes, des goélands, des écureuils, des chats errants ou tout autre animal vivant en liberté dans les limites de la municipalité de manière à les encourager à se rassembler en nombre suffisant pour nuire à la santé ou à la sécurité des personnes ou des animaux, causer des inconvénients aux voisins ou endommager leurs biens.

SECTION 2 COMPORTEMENTS PROHIBÉS

50. Le gardien d'un animal commet une infraction lorsque ce dernier :

1° Aboie, miaule, hurle, crie, gémis ou émets des sons de façon à troubler la paix et la tranquillité des personnes qui résident, travaillent ou se trouvent dans le voisinage;

2° Fouille dans des ordures ménagères ou les déplace;

3° Se trouve sur un immeuble sans le consentement de son propriétaire ou de son occupant;

4° Cause des dommages à une pelouse, une terrasse, un jardin, des fleurs, des arbustes ou autres plantes n'appartenant pas à son gardien;

5° Mords, griffe, tente de mordre ou de griffer une personne ou un autre animal;

6° Se trouve sur un chemin public, une aire de jeux ou une place publique où une enseigne indique que sa présence est interdite;

7° Est laissé seul sans les soins appropriés ou sans la présence d'une personne raisonnable pendant plus de 24 heures consécutives;

8° Nuis à la qualité de vie d'un voisin par une imprégnation d'odeurs persistantes et prononcées.

Le paragraphe 6° ne s'applique pas à un chien guide.

CHAPITRE 6 DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AUX CHIENS ET AUX CHATS

SECTION 1 LICENCE

62. Nul ne peut garder un chien ou un chat à l'intérieur des limites territoriales de la municipalité sans avoir préalablement obtenu de l'autorité compétente une licence à cet effet.

63. Le propriétaire de l'entreprise agricole visée par le deuxième alinéa de l'article 9 n'a pas à se procurer une licence à chat non stérilisé, peu importe le nombre de chats qui y sont gardés.

64. Le gardien d'un chien ou d'un chat doit se procurer la licence prévue à l'article 62 dans les 15 jours suivant :

1° la date de son déménagement à la Municipalité de Sainte-Ursule ou

2° Celle où il a commencé à le garder.

Si le gardien adopte cet animal par l'entremise de l'autorité compétente, il doit se procurer la licence au moment de l'adoption.

65. Une licence est valide pour une période de 12 mois débutant le jour où elle est émise.

66. Le gardien doit renouveler la licence annuellement dans les 30 jours qui précèdent la date anniversaire de son émission.

CHAPITRE 8 APPLICATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT

90. La municipalité peut conclure une entente avec une personne ou une personne morale pour lui confier la perception des droits exigibles pour l'émission des licences prévues au chapitre 6 et l'application totale ou partielle du présent règlement.

91. Même si la municipalité se prévaut de l'article 90, un policier œuvrant au sein de la Sûreté du Québec à pleine autorité pour appliquer et faire respecter le présent règlement.

92. Un policier membre de la Sûreté du Québec ou une personne à l'emploi de l'autorité compétente peut, de 9 h 00 à 19 h 00, visiter et examiner tout immeuble pour s'assurer que le présent règlement y est respecté.

La Municipalité de Sainte-Ursule a signé une entente de service avec SPA Mauricie pour la période 2024 à 2026 pour l'application de ce Règlement. Ce sont eux qui accordent les licences, récupèrent les chiens et chats errants, émettent les constats d'infraction, etc.

Le numéro pour rejoindre la SPA Mauricie : 819 376-0806

Voici quelques obligations de la SPA selon l'entente :

2.1.5 maintenir un service régulier du lundi au vendredi de 12 h à 16 h. Toutefois elle se réserve le droit de réduire ses jours d'ouverture, en partie, pendant l'année;

2.1.6 opérer un service d'urgence disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine, devant répondre à la Sûreté du

Québec, aux citoyens ou aux représentants de la Municipalité au numéro de téléphone qu'elle aura fourni. Toutefois, elle se réserve le droit d'intervenir pendant ses heures d'affaires si elle juge que la situation ne requiert pas une intervention immédiate;

2.1.7 répondre, sur appel d'un citoyen ou d'un représentant de la Municipalité, à tout signalement relatif au Règlement régissant les animaux, durant les heures de service régulier mentionnées à 2.1.5;

2.1.8 suivre les instructions du greffier de la Cour municipale et s'y conformer en ce qui concerne les constats d'infraction;

2.1.9 recevoir tout animal de compagnie errant, qu'il soit blessé, mort ou vivant, apporté par un citoyen de la Municipalité ou un représentant durant les heures de service régulier mentionnées à l'article 2.1.5;

2.1.10 cueillir, sur appel d'un citoyen ou d'un représentant de la Municipalité, tout animal de compagnie errant, blessé, mort ou vivant, durant les heures de service régulier mentionnées à l'article 2.1.5;

PARC DES CHUTES

Le site du Parc des Chutes de Sainte-Ursule est maintenant ouvert du jeudi au dimanche de 9 heures à 17 heures, et ce, jusqu'à la fin octobre, si dame nature est de notre bord !

PIQUE-NIQUE DES URSULOIS – DIMANCHE 18 AOÛT 2024

Pique-nique annuel des Ursulois

Nous avons vécu, au cours du mois d'août des événements hors de notre contrôle et ce, deux semaines avant notre pique-nique annuel.
Ste-Ursule a durement été touché et c'est toute la communauté qui se relève avec beaucoup de courage, d'entraide et de résiliation.

Malgré tout, l'activité annuelle a eu lieu, différemment cette année. Ce fut une rencontre pour partager, pour fraterniser, pour se retrouver tous ensemble et prendre un peu de temps pour chacun de nous.

Merci à vous tous pour la très grande participation!

Nous avons accueilli deux nouveaux bébés :
Éloi Plante, fils de Amélie St-Yves et Marc-André Plante
Jacob Damphousse, fils de Patricia Laberge et Mathieu Damphousse.

Merci à nos partenaires et commanditaires :

Nos merveilleux employés et bénévoles sans qui ce ne serait pas possible;
Nos députés : Provincial : Simon Allaire
Fédéral : Yves Perron
Service de la pastorale et Père Guylain Prince;
Bibliothèque, Monsieur Courchesne et son équipe;
Louiselle Lambert pour la confection des paniers des bébés;
Boulangerie Baril pour le délicieux dessert;
Festival de la galette de Louiseville;
Denise et Pierre Béland pour le maïs;
Marie-Claude Poulette, notre photographe;
Fadoq de Ste-Ursule pour leur présence;
Groupe Évasion et Régis Simard, qui nous ont fait danser et chanter;
Gars des mains de cire, pour les petits et les grands.

Merci à vous tous pour ce moment d'arrêt et de ressourcement collectif!

À l'an prochain!

Denise Béland
Conseillère au poste no 1, responsable de l'activité

Roland E-70

BIBLIOTHÈQUE

HEURES D'OUVERTURE :
LUNDI : 12H30 À 14H30 MERCREDI : 18H30 À 20H30 SAMEDI : 10H00 À MIDI

Activité gratuite en septembre:

Utilisation du catalogue en ligne "Biblio & Cie".

- Date : samedi 21 septembre, 10:00 à 11:30
- Lieu : bibliothèque, 215 Lessard, Sainte-Ursule
- Audience : Adolescents et adultes, membre ou non de la bibliothèque
- Inscription : aucune inscription requise, vous présenter à la date et l'heure de l'atelier

Pendant l'atelier, les participants pourront se familiariser à la recherche et la réservation en ligne de livres, de faire des prêts entre bibliothèques et de faire des requêtes pour choisir les livres selon leurs intérêts. À la fin de l'atelier, vous serez en mesure de faire votre réservation de livres en ligne, de renouveler vos prêts sans avoir besoin de passer à la bibliothèque.

Si vous possédez un ordinateur portable ou une tablette, nous vous suggérons de l'apporter, il y aura aussi un ordinateur de disponible à la bibliothèque.

Club de lecture

- Date : samedi 28 septembre, de 13 :30 à 15 :00
- Lieu : bibliothèque, 215 Lessard, Sainte-Ursule
- Audience : Adolescents et adultes, débutant, lecteur occasionnel ou grand lecteur.
- Inscription : aucune inscription requise, vous présenter à la date et l'heure de l'activité

Le but du club est de stimuler la lecture et les discussions autour d'un thème choisi par ses participants, la formule est conviviale et sans prétention, le rire est de mise. Chaque mois, un nouveau thème est choisi.

Activité gratuite en octobre :

Accro, mon ado?

Date : Dimanche 20 octobre, 13 :30 à 15 :00

Lieu : Salle du conseil, 215 Lessard, Sainte-Ursule

Audiences : parents et grands-parents

Accro, mon ado?

Hyperconnectivité > Trucs et astuces

Les appareils portables et les applications disponibles se sont multipliés au cours des dernières décennies. Les entreprises technologiques ont su développer un modèle lucratif basé sur notre temps de connexion: plus nous sommes en ligne, plus ces compagnies parviennent à monétiser notre attention.

Jeux vidéo, réseaux sociaux, vidéos sur demande, les
enfants et adolescents
sont au cœur de ces changements de société.

- Comment prévenir une surutilisation des appareils technologiques?
- Quels impacts ont les médias sociaux sur le développement de mon ado?
- Combien de temps peut-il passer devant ses jeux vidéos sans que ça pose problème?
- Quels moyens puis-je utiliser pour réduire son temps d'utilisation?
- Quels outils sont disponibles? Existe-t-il des trucs qui fonctionnent?

Anxiété
TDA-H
Isolement
Cyberintimidation
Trouble alimentaire

Conférence

ludique, interactive et concrète!

Le conférencier Etienne Bergeron enseigne depuis plus de 17 ans les mathématiques, les sciences, l'histoire et géographie dans différentes écoles secondaires du Centre-du-Québec. Père de quatre enfants, il est instigateur de différents évènements caritatifs dans sa communauté. Il est particulièrement impliqué dans différentes offres d'activités parascolaires telles que le club plein-air, l'orchestre de rock et le comité culturel.

Toujours à l'affût de nouvelles pratiques pédagogiques, il s'intéresse particulièrement à la ségrégation scolaire ainsi qu'à l'enseignement efficace. Afin de développer les compétences numériques des jeunes, il codirige présentement le Laboratoire créatif numérique à l'école secondaire Monique-Proulx de Warwick.

Riche d'une expérience diversifiée en classe et appuyée par des recherches scientifiques récentes et étoffées, *Accro, mon ado? Hyperconnectivité > Trucs et astuces* outille les parents afin d'accompagner leurs enfants dans le développement de saines habitudes numériques.

Notre équipe de bénévoles à la bibliothèque :

Diane Faucher, Linda Simard, Louis Baril, Marjolaine Lessard, Mylène Courchesne, Pauline Lacroix, Réjean Courchesne

Réjean Courchesne
Coordonnateur de la bibliothèque
819-228-4345 poste 2405
biblio031@reseaubibliocqlm.qc.ca

SERVICE INCENDIE

Petits conseils pratiques avant le début de la saison froide

Pourquoi est-ce important de faire ramoner sa cheminée? Tout simplement pour éviter un feu de cheminée qui peut se transformer assez vite en feu de bâtiment. **Qu'est-ce qui cause un feu de cheminée**? C'est l'accumulation de créosote qui se fait sur les parois intérieures de la cheminée. La créosote est formée par la fumée et elle est très inflammable. Une mauvaise combustion ou du bois de mauvaise qualité est la cause principale de la formation de la créosote. **Quelle est la meilleure façon d'éliminer la créosote?** Un bon ramonage fait par une personne accréditée est encore le meilleur moyen de l'éliminer. Au minimum une fois par année, de préférence au printemps pour éviter les températures chaudes et humides de l'été, qui au contact de la créosote est propice à la formation de corrosion des pièces d'acier de la cheminée. À l'automne, avant de commencer à chauffer, faire une inspection visuelle à l'aide d'un miroir pour s'assurer qu'il n'y a rien qui obstrue la cheminée, par exemple un nid d'oiseau.

Pour terminer, j'aimerais vous rappeler quelques petits conseils de base :

Premièrement, ne brûler que des bûches de bois franc, éviter les retailles de bois traité ou peint et n'utiliser jamais de liquide inflammable pour allumer votre poêle ou foyer.

Deuxièmement, toujours utiliser un contenant en métal avec un fond surélevé pour y déposer vos cendres et surtout garder le récipient hors de la maison et à une bonne distance du bâtiment.

Troisièmement, installez-vous un avertisseur de CO (monoxyde de carbone) en plus de votre avertisseur de fumée, parce que ce dernier ne détecte pas la présence de CO. Le CO est un gaz mortel! Il est incolore, inodore et très sournois. Les premiers symptômes reliés à une intoxication légère au CO sont un mal de tête, des nausées, de la fatigue, tout ce qui peut s'apparenter à une intoxication alimentaire (indigestion). Des expositions plus élevées vont causer des étourdissements, des vertiges, de la somnolence, des vomissements, l'évanouissement, des convulsions et peuvent aller jusqu'à causer la mort.

Quatrièmement, ne gardez jamais votre contenant de cendre à l'intérieur même si vous les croyez froides vous pouvez les activer en les sortant de votre poêle a bois et ainsi crée du monoxyde dans votre domicile.

Finalement, ce que l'on ne souhaite jamais, mais dans le cas où le feu prend dans la cheminée, fermez la clé, sortez de la maison et allez chez un voisin pour appeler les pompiers.

Alexandre Fafard
Directeur adjoint, service incendie de Sainte-Ursule

COMITÉ DES LOISIRS SAINTE-URSULE

Le comité des loisirs et la FADOQ vous remercient !

Le Bercethon et la journée vente de garage fûrent encore une fois un beau succès!

Merci !

Prochaine activité des loisirs ...Halloween ! Restez à l'affût !

Saison de la balle des jeunes de Sainte -Ursule 2024

Merci à tous impliqués

Merci à nos commanditaires tout au long de la saison
Municipalité de SAinte-Ursule ,Hélène Paquin,
Stéphane St-Charles ,Denise et Pierre Béland ,et L'S-Kim-O

Le soccer amical de Sainte-Ursule 2024

Merci à nos commanditaires pour la belle saison 2024:

La Municipalité de Sainte-Ursule,PG Métal INC ,

S-KIM-O

Merci à nos Chefs du grill !

Merci à tous les bénévoles impliqués et à vous parents et enfants de participer en si grand nombre :) on se voit en 2025 !

FADOQ

NOUVEAUX MEMBRES:

Souhaitons la bienvenue : Gérard & Carole Lefebvre, Carole Provençal & Denis Archambault, Dominic Charette, Jeannine Paillé, Monique St-Antoine, Michel Larose, Francine Sicard, Sylvain Grenier, Ghislaine Vincent. Merci de joindre la FADOQ de Ste-Ursule. On vous attend.

SOUPER DE LA RENTRÉE:

Mercredi 18 septembre à 17h30 au centre communautaire situé au 215 rue Lessard. Voici le menu: crème de chou-fleur & brocoli, salade du chef, suprême de poulet accompagné de légumes et de patate mousseline, tarte aux pommes. Les coupes à vin seront sur place. Apportez vos consommations.

Un cocktail d'entrée vous sera servi, musique avec le FADOQ BAND. Réservations avant le 13 septembre:

Danielle 819-228-8110 Diane: 819-268-5288 Pierrette: 819-228-6402

Hâte de tous vous revoir à ne pas manquer

REPRISE DES DÉJEUNERS:

Notre premier déjeuner aura lieu jeudi 26 septembre à 8h30 au resto Les ailes du sport, déjeuner du travailleur pour tous. Venez vous joindre à nous et

invitez vos amis nous sommes un beau groupe qui aime le plaisir et la jasette. Réservations avant le 23 septembre.
Danielle 819-228-8110 - Diane: 819-268-5288

CARTES DE MEMBRES:

C'est la période de renouvellement pour les cartes de membres dont l'échéance est en septembre et il y en a beaucoup car c'est la grosse période. Nous serons au local les lundis matin, les mercredis, les jeudis et sur demande. Veuillez consulter plus loin les dates de nos reprises d'activités. Le coût de la carte est de 25$ pour un an et 45$ pour 2 ans et nous aurons une hausse de la carte en janvier 2025, je n'ai pas le montant qui nous sera fixé. Nous pouvons, Diane et moi nous déplacer pour faire la livraison pour les personnes qui ne peuvent venir nous voir. Le renouvellement de votre carte ou votre adhésion à notre club c'est le moyen de financement qui nous aides à organiser plusieurs activités et le bon roulement de notre club. Je remercie les personnes qui, à ce jour, ont renouvelé leur carte de membre. Venez découvrir ce qui se passe à la FADOQ de Ste-Ursule.

COURS DE DANSE AVEC VICTOIRE & DENIS

Inscrivez-vous dès maintenant les cours débuteront jeudi 26 septembre.
1er groupe 13h à 14h30, 2e groupe : 15h à16h30, pour une durée de 10 semaines, le coût est de 10$ par cours. Nous sommes privilégiés d'avoir deux excellents professeurs. On vous attend, on a du plaisir, un excellent exercice dans une ambiance conviviale.
Inscription: Danielle 819-228-8110 - Diane: 819-268-5288

<u>VOYAGE AUX POMMES</u>

Ne manquez pas notre incontournable voyage aux pommes le vendredi 4 octobre au Verger Le Bûcheron à Saint-Eustache. Départ du local à 9h30. Dîner au resto le 25e à Saint-Eustache. Coût: 55$ membres 60$ membres de l'extérieur. Ceci inclut dîner et autobus (le transport collectif est partenaire de notre projet). Réservation avant le 27 septembre. Vous aurez un choix de 4 menus que je vous ferai choisir lors de votre réservation.

SPECTACLE ACCORDÉON

Vendredi 25 octobre à 19h au centre communautaire, plus de 25 accordéonistes de l'association des accordéonistes de Drummondville seront sur scène pour vous offrir tout un spectacle c'est une première en Mauricie que vous allez découvrir. Michel Philibert du FADOQ Band & Jacques Boisvert est parmi ses 25 accordéonistes. Après ce spectacle, il y aura de la danse avec le FADOQ BAND et nos professeurs Denis & Victoire seront sur place. Le coût du billet 15$ seulement pour une soirée inoubliable. N'oubliez pas d'inscrire à votre agenda cette soirée. À ne pas manquer.
Apportez vos consommations.
Réservations: Danielle 819-228-8110 - Diane: 819-268-5288

À VENIR AUSSI EN OCTOBRE:

Tournoi de whist militaire le dimanche 20 octobre prochain à 13h au centre communautaire situé au 215 rue Lessard. Collation & prix vous seront remis. Coût: 8$ venez, vous amusez, et rencontrez d'autres joueurs des FADOQ environnantes. Une belle journée de plaisirs.
Réservations:
Danielle 819-228-8110 - Lise Arseneault: 819-228-5446 - Diane: 819-268-5288

REPRISE DE LA PÉTANQUE INTÉRIEURE:

Lundi 7 octobre à 13h15. Venez vous joindre à nous amateur de pétanque et ceux qui veulent s'initier à cette activité.

REPRISES DES ACTIVITÉS DE LA SEMAINE:

Lundi 16 septembre : mise en forme de 10h à 11h
Mercredi 18 septembre: Harmonie de 10h à 11h
Mercredi 25 septembre: Cartes, Pay Me, poker de 13h à 16h30

En mon nom personnel et celui de mon conseil d'administration, on vous souhaite un bon retour à nos activités et un bel automne.
Soyez nombreux à participer car nous mettons toute notre énergie et notre cœur pour vous faire plaisir.

Danielle Beauregard, présidente

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE MRC DE MASKINONGÉ

ÉQUIJUSTICE MASKINONGÉ

Vous souhaitez établir ou rétablir la communication pour trouver une entente ?

Il arrive qu'une situation de conflit perdure, s'envenime et devienne difficile à gérer. Le soutien d'une personne extérieure à la situation peut alors s'avérer précieux et permettre à chacun de s'exprimer, d'être entendu et de trouver des solutions satisfaisantes pour tous.

La médiation citoyenne est un service gratuit et confidentiel, offert à toute personne qui souhaite dénouer une situation conflictuelle sans faire appel aux instances légales.

Il suffit de laisser un message au numéro de téléphone suivant :

819-228-8693 (boîte vocale) et un médiateur retournera votre appel.

équijustice
MASKINONGÉ
Membre du Réseau de justice réparatrice et de médiation citoyenne

❖ *Nous sommes toujours à la recherche de personnes intéressées à s'impliquer bénévolement au sein de l'unité à titre de médiateur.*
mediationmaskinonge@equijustice.ca

CENTRE DES FEMMES L'HÉRITAGE

L'Héritage
CENTRE DES FEMMES

PROGRAMMATION AUTOMNE 2024

Cotisation : 10 $/année
Il n'est pas obligatoire d'être membre pour recevoir un service ou pour participer aux activités du centre.

JOURNÉES D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS

Lors de ces journées, il sera possible de vous présenter au centre o d'appeler pour vous inscrire aux activités.
Nous ne prenons aucune inscription avant ces dates.

POUR LES ACTIVITÉS DE LOUISEVILLE:
Mardi 27 et mercredi 28 août de 9 h à 15 h

POUR LES ACTIVITÉS DE SAINT-PAULIN :
Jeudi le 29 août de 9 h à 15 h (local de Saint-Paulin)

SEPTEMBRE

Conférence - MARIE-SOL ST-ONGE

Alors que tout allait bien pour la petite famille et que rien ne laissait présager une telle épreuve, l'artiste peintre Marie-Sol St-Onge subit une foudroyante attaque de la bactérie mangeuse de chair. Entre la mort et l'amputation de ses quatre membres, elle choisit la vie, sans hésiter. Venez entendre son parcours et profiter du beau temps pour faire un pique-nique à l'extérieur avec l'équipe, un Foodtruck de fondu au chocolat sera sur place pour vous sucrer le bec. Pique-nique dès 17 h.

DATE : Jeudi 5 septembre 2024, 19 h
COÛT : Gratuit – **ouverture des portes à 18 h 30**
LIEU : À la salle municipale de Saint-Paulin.
3051 Rue Bergeron

Milieu de vie - ACTIVITÉS LIBRES

Les lundis, de 13 h 30 à 15 h 30, à compter du 9 septembre, et ce jusqu'au 16 décembre indusivement. Venez vous réunir entre femmes pour prendre un café, échanger et jouer à différents jeux de société. **Midi soupe les 9 et 30 septembre, 28 octobre, 4 et 25 novembre et 9 décembre offert par le centre, inscription requise.**

DÉJEUNER-CAUSERIE

Lors de ce déjeuner, vous aurez la chance de vous entretenir avec la Sergente Annie Thibodeau qui animera une conférence sur la prévention de la fraude.

DATE : Mardi 17 septembre 2024, 9 h 30 à 11 h
COÛT : Dépôt de 5 $, remis lors de votre présence

Activité spéciale - JOURNÉE MIEUX-ÊTRE

Dans le but de rencontrer d'autres femmes, nous vous proposons une journée de détente sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Nous prévoyons plusieurs activités pour améliorer votre santé physique et mentale. N'hésitez pas à inviter une amie n on-membre à se joindre à nous pour cette journée spéciale.

DATE : Mercredi, 18 septembre 2024, 9 h 30 à 15 h
COÛT : Gratuit, contribution volontaire pour l'autobus
LIEU : Plein-air Ville-Joie 11 441 Rue Notre Dame O, Trois-Rivières. Départ du centre à 8 h 30

Sortie – THÉÂTRE DE L'ŒIL OUVERT

Découvrez la pièce Belmont, une fresque poétique, théâtrale et musicale dans l'univers de Diane Dufresne. Vous devez payer votre repas au restaurant de votre choix au centre-ville. Départ en autobus du centre à 16 h.

DATE : Mercredi 25 septembre, 19 h
COÛT : Membre : 10 $ / Non-membre : 20 $
LIEU : Salle J. Antonio Thompson, Trois-Rivières

Votre situation financière ne vous permet pas de participer à une activité? N'hésitez pas à en parler à l'équipe en toute confidentialité.

OCTOBRE

JOURNÉE NATIONALE DES CENTRES DE FEMMES

Lors de cette belle journée, nous aurons l'occasion de visiter la ferme Les Couleurs de la Terre pour déguster une délicieuse poutine et discuter du thème de la journée. Départ du centre en autobus à 10 h 30.

DATE : Mardi 1er octobre 2024, 11 h
COÛT : Gratuit, contribution volontaire pour autobus
Lieu : 1200 Grande-Rivière Nord, Yamachiche

Cours – YOGA

Cours de viniyoga adapté à la composition du groupe. Les postures, la respiration, la relaxation et la philosophie font partie de l'ensemble du cours. Ouvert à la personne débutante et à la fois à la personne ayant pratiqué quelques sessions. (10 rencontres)

DATE : Du 2 octobre au 4 décembre 2024
HORAIRE : Groupe 1 : Les mercredis, de 16 h à 17 h 15
Groupe 2 : Les mercredis, de 17 h 30 à 18 h 45
COÛT : 55 $ membre / 65 $ non-membre

CLUB DE MARCHE "UN PAS À LA FOIS"

Les mercredis, à compter du 2 octobre 2024, venez marcher avec l'équipe du centre, de 13 h 30 à 15 h. C ontactez-nous pour recevoir le calendrier du club de marche Un pas à la fois !

CLUB DE LECTURE FÉMINISTE

Chaque mois, venez découvrir des livres qui traitent de sujets qui touchent les femmes. Un mardi matin par mois, de 10 h à 11 h. Calendrier disponible lors de l'inscription.

Café-rencontre – LE DEUIL

Le deuil, lorsqu'il survient, nous plonge au cœur de n ous-mêmes. Ce processus comprend différents états complexes et douloureux. L'atelier, guidée par Karine Lerclerc, visera à mettre en lumière ce processus ainsi que les outils pour aider à créer de nouveaux repères.

DATE : Mardi le 15 octobre, 13 h 30 à 15 h 30
COÛT : Gratuit

Journée thématique – CERCLE FLEURIR EN SOI

Cette journée vous invite à vous recentrer sur v ous-même, à explorer votre féminité de manière authentique et à vous connecter avec d'autres femmes partageant le même désir d'épanouissement personnel et collectif.

DATE : Mardi 22 octobre 2024, 9 h 30 à 15 h 30 **COÛT :** 15 $ membre / 25 $ non-membre

NOVEMBRE

Conférence – VOIX DE PASAJ

Joignez-vous à nous pour entendre les parcours migratoires inspirants de deux femmes arrivées au Québec

DATE : Lundi 4 novembre 2024, 13 h 30 à 15 h 30
COÛT : Gratuit

Café-rencontre – SE TENIR DEBOUT

En compagnie de Lyne Lafrenière, venez découvrir comment la peur et la vulnérabilité peuvent être transformées en courage. Connaître son moi ses passions, ses limites.

DATE : Mardi 19 novembre 2024, 10 h à 11 h 30
COÛT : Gratuit

DÉJEUNER-CAUSERIE

Lors de ce déjeuner, Alyssa en profitera pour vous présenter les différents organismes présents sur le territoire de la MRC.

DATE : Mardi 26 novembre 2024, 9 h 30 à 11 h
COÛT : Dépôt de 5 $, remis lors de votre présence

Conférence – INGRID FALAISE

Dans le cadre des 12 jours d'actions contre les violences faites aux femmes, venez assister à la conférence « J e me suis choisie » d'Ingrid Falaise tiré de son livre « Le Monstre », un récit bouleversant sur la violence conjugale. Ingrid partage son histoire pour sensibiliser et briser le silence. Cette conférence est pour tous : hommes, femmes et jeunes, afin de promouvoir le respect. « Sans respect, l'amour n'a pas la même couleur » dit Ingrid.

DATE : Mercredi 27 novembre, 19 h
COÛT : Gratuit – **Ouverture des portes à 18 h 30**
LIEU : Restaurant La Porte de la Mauricie

DÉCEMBRE

Café-rencontre – SOUTENIR UNE FEMME VICTIME DE VIOLENCE

Venez comprendre le cycle de la violence et démystifier les enjeux afin de mieux soutenir une femme qui pourrait en être victime. Un bel atelier qui vous permettra de mieux comprendre la violence sous toutes ses formes.

DATE : Mercredi 4 décembre 2024, 13 h 30 à 15 h 30
COÛT : Gratuit

Conférence – GENEVIÈVE RIOUX

Dans le cadre des 12 jours d'actions, nous recevons Geneviève, doctorante en psychologie et écrivaine. Survivante d'une tentative de meurtre et d'agression sexuelle, elle dénonce cette violence par l'écriture, véritable exutoire et outil de justice.

DATE : Jeudi le 5 décembre 2024, 19 h
COÛT : Gratuit – **Ouverture des portes à 18 h 30**
Lieu : Au centre

SOUPER DE NOËL

Venez clôturer cette programmation avec nous à l'occasion de notre traditionnel souper de Noël où le plaisir, le rire, la danse, la gourmandise et la complicité entre femmes sont au rendez-vous.

DATE : Jeudi 19 décembre 2024, 17 h
LIEU : Restaurant La Porte de la Mauricie
COÛT : Membre : 25 $ / Non-membre : 35 $

SAINT-PAULIN

SEPTEMBRE

Café-rencontre – LE DEUIL

Le deuil, lorsqu'il survient, nous plonge au cœur de nous-mêmes. Ce processus comprend différents états complexes et douloureux. L'atelier, guidée par Karine Leclerc, visera à mettre en lumière ce processus ainsi que les outils pour aider à créer de nouveaux repères

DATE : Jeudi 26 septembre 2024, 13 h 30 à 15 h 30
COÛT : Gratuit

Cours- YOGA

Les cours seront teintées d'enchaînements de postures accompagnés d'exercices de respirations. Venez expérimenter la pratique du yoga dans le respect de vos limites. Claudie sera vous guider dans une pratique bienveillante offrant espace à l'introspection et à l'acceptation de soi. (9 rencontres)

DATE : Du 12 septembre au 14 novembre 2024
HORAIRE : Les jeudis de 10 h à 11 h 15
COÛT : 45 $ membre / 55 $ non-membre

OCTOBRE

ATELIER D'ÉCRITURE

Venez découvrir les poétesses d'hier et d'aujourd'hui. Lire les textes d'ici et d'ailleurs vous permettra de dégager des thèmes communs aux femmes. L'opportunité vous sera offerte de rédig vous-mêmes quelques strophes.

DATE : Jeudi 3 octobre 2024, 13 h 30 à 15 h 30
COÛT : Gratuit

Journée thématique – CERCLE FLEURIR EN SOI

Cette journée vous invite à vous recentrer sur vous-même, à explorer votre féminité de manière authentique et à vous connecter avec d'autres femmes partageant le même désir d'épanouissement personnel et collectif.

DATE : Jeudi 24 octobre 2024, 9 h 30 à 15 h 30
COÛT : 15 $ membre / 25 $ non-membre

NOVEMBRE

Café-rencontre – SE TENIR DEBOUT

En compagnie de Lyne Lafrenière, venez découvrir comment la peur et la vulnérabilité peuvent être transformées en courage. Connaître son moi ses passions, ses limites. Ce qui fait de toi une unique personne.

DATE : Jeudi 21 novembre 2024, 13 h 30 à 15 h
COÛT : Gratuit

NOUVEAU POINT DE SERVICE À SAINT-PAULIN

Afin de rejoindre les femmes au nord du territoire de la MRC, le centre des femmes à un 2e point de service dans le presbytère de Saint-Paulin. Chaque jeudi, une intervenante est disponible et des activités ont lieu dans le local.

NOS SERVICES

- Aide, écoute et références
- Accompagnement et soutien dans les démarches médicales, conjugales, judiciaires ou personnelles
- Centre de documentation, soutien informatique, télécopies et photocopies à coût minime

POLITIQUE D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS

- **Une inscription est requise pour chacune des activités, qu'elle soit gratuite ou payante.**
- **Vous devez nous transmettre votre paiement au plus tard une semaine avant l'activité. Possibilités de paiement : argent comptant, chèque et virement bancaire.**
- **Nous ne faisons aucun remboursement, à moins d'annulation de notre part (nombre insuffisant d'inscriptions ou contrainte).**
- **Considérant qu'il peut y avoir des listes d'attentes pour certaines activités, il est important de nous informer au moins 24 h à l'avance lors de votre absence afin de permettre à une autre femme de pouvoir y participer.**

Inscription obligatoire pour toutes les activités • Limite de participantes • Modalités de paiement possibles

>30257-1

158, avenue Dalcourt Louiseville (Québec) J5V 1A5 • 819 228-8421 • Courriel: info@cdfheritage.org • Site Web : cdfheritage.org • Suivez-nous sur

GYROSCOPE

Le Gyroscope du Bassin de Maskinongé est une association pour les **parents et les membres de l'entourage** de la personne atteinte d'un trouble de **santé mentale**. Il a pour mission de regrouper les membres de l'entourage d'une personne qui présente des manifestations cliniques reliées à un trouble de santé mentale, de leur offrir une gamme de services de soutien, et ce, afin de leur permettre d'actualiser leur potentiel. (Dépression, schizophrénie, trouble bipolaire, trouble obsessionnel compulsif, trouble de personnalité limite, trouble majeur diagnostiqué ou non.

L'organisme offre des activités d'information, de formation et de sensibilisation, des groupes d'entraide, des conférences et témoignages, de l'intervention psychosociale individuelle et familiale et possède un centre de documentation. Des mesures de **répit-dépannage** peuvent aussi être offertes aux parents et aux proches qui vivent ou s'occupent sur une base régulière d'une personne adulte atteinte d'un trouble de santé mentale.

Pour vous informer sur les services,
vous êtes invités à contacter l'organisme au **819 228-2858**.

PROCHES AIDANTS

OBVRLY

Chronique *Dans le sens de l'eau*

Quoi jeter ou pas dans votre toilette ?

En réalité, rien sauf le papier hygiénique et les déjections humaines !

Rappelons-nous que **tout ce que nous mettons dans la toilette** doit **passer les diverses infrastructures** (pompes, tuyaux de différentes tailles, machineries, etc.), puis être **retiré de l'eau** avant la fin de son processus d'épuration, qui est **financé collectivement**…

Saviez-vous que ?

Malgré leur mention « biodégradables », les **lingettes** ne se dégradent pas assez vite pour être traitées par le réseau d'égout et créer souvent **l'obstruction de l'équipement de traitement** des eaux usées, ce qui peut **provoquer d'importants dommages aux infrastructures**, notamment des **refoulements à l'intérieur de votre domicile.**[1]

Une enquête menée auprès de 400 personnes portant des **lentilles de contact** en Arizona a révélé qu'environ 1/5 les jetaient dans l'évier ou la toilette et contribuent à la **pollution microplastique des cours d'eau**.[2]

Les **restes de nourriture** peuvent contenir des graisses qui laisseront des résidus dans les canalisations, les **encrasseront et empêcheront l'évacuation adéquate des eaux usées.** De plus, ils peuvent être une source importante de nutriments qui contribuent au développement et à la **croissance des algues bleu-vert.**

Il existe une solution de recyclage pour toutes sortes de déchets dits « non recyclables » avec TerraCycle.com

---

[1] https://www.lapresse.ca/actualites/2021-10-01/lingettes-jetables-dans-les-toilettes/un-fleau-couteux-pour-les-municipalites.php

[2] https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1119094/lentilles-jetable-pollution-microplastique-cours-eau

DOSSIERS DES ÉLUS

- **Monsieur Réjean Carle**, maire : MRC, assurances, D'office sur tous les comités, substitut à la Régie d'aqueduc de Grand Pré;

- **Madame Denise Béland**, conseillère au poste numéro un : Ressources humaines, Suivi budgétaire, Politique famille-aînés, voirie, Comité des mesures d'urgence, Pique-nique et Parc des Ursulois;

- **Monsieur Jeannis Charette**, conseiller au poste numéro deux : Aqueduc Fontarabie-Beaupré, Voirie, Pompiers, Agir Maskinongé; Comité des mesures d'urgence, Véhicules

- **Madame Sylvie Lessard**, conseillère au poste numéro trois : Développement durable, Art et culture, Parc des Chutes;

- **Madame Josée Bellemare**, conseillère au poste numéro quatre : Ressources humaines, Communications (Web et Internet), Régie d'aqueduc, Comité des mesures d'urgence;

- **Monsieur Philippe Dauphin**, conseiller au poste numéro cinq : Comité des mesures d'urgence, Service sanitaire, Entretien des bâtiments, Comité consultatif d'urbanisme;

- **Madame Sylvie Béland**, conseillère au poste numéro six : Loisirs, Bibliothèque, Subventions aux organismes, Comité consultatif d'urbanisme, Comité des loisirs

Fonction	Noms	Poste
Secrétaire-réceptionniste	Diane Faucher	2400
Maire de la Municipalité de Sainte-Ursule	Réjean Carle	2425
Urbanisme (permis et réglementation)	Boubacar Gaye	2460
Directrice générale et greffière-trésorière	Guylaine St-Louis	2450
Bibliothèque municipale	Réjean Courchesne	2405
Directeur adjoint, service incendie	Alexandre Fafard	2430
Directeur des travaux publics/Inspecteur Municipal	Simon Rioux	2445
Greffière-trésorière adjointe	Dania Rochette	2435

Bureau Municipal : 819-228-4345